



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Conséquences des OQTF

Question au Gouvernement n° 803

Texte de la question

CONSÉQUENCES DES OQTF

Mme la présidente . La parole est à Mme Sabrina Sebaihi.

Mme Sabrina Sebaihi . Selon le ministre de l'intérieur, l'État de droit n'est ni sacré ni intangible. C'est ainsi que, chaque jour, dans notre pays, des millions de travailleurs, de parents, d'enfants vivent sous la menace bureaucratique des obligations de quitter le territoire français (OQTF) : 140 000 ont été distribuées rien que l'an dernier. Ce sont autant de droits à la retraite coupés ou de licenciements brutaux.

À Nanterre, dans ma circonscription, Amine, machiniste à la RATP, ne peut plus travailler parce que le renouvellement de son titre de séjour est bloqué en préfecture – ces mêmes préfectures qui sont débordées et qui pondent des OQTF cyniques à la pelle, que ce soit à l'encontre de femmes déposant plainte contre des violences conjugales ou à l'encontre de Palestiniens qu'on a voulu renvoyer sous les bombes à Gaza.

Tout est bon pour satisfaire les exigences irraisonnables du ministre de l'intérieur. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe EcoS.) Son obsession n'a plus de limites ; il va jusqu'à inventer une nouvelle forme de déchéance de nationalité ! Ainsi, à Orly, des enfants français dorment derrière les barreaux du centre de rétention, comme cette petite fille de 11 ans qui y a passé quatre nuits en octobre dernier.

Mme Marie Pochon . Une honte !

Mme Sabrina Sebaihi . À Roissy, Ismaël, 18 ans, Français lui aussi, risquait l'expulsion à Mayotte – comme si Mayotte ne faisait plus partie du territoire national. Dernièrement, une Française recevait une OQTF de la part de la police aux frontières (PAF).

Vos alliés, quant à eux, rivalisent de surenchère. Pour Laurent Wauquiez, la solution serait d'envoyer les étrangers sous OQTF à Saint-Pierre-et-Miquelon ; en d'autres termes, il faudrait exiler des gens à l'autre bout du monde pour satisfaire quelques chroniqueurs racistes et enragés ! (*Applaudissements* sur les bancs du groupe EcoS.)

M. Fabien Di Filippo . On parle d'individus dangereux. Vous défendez les criminels contre les droits des Français. Cela vous disqualifie de toute responsabilité !

Mme Sabrina Sebaihi . Pendant qu'est alimenté le concours Lépine de la brutalité en classant les Français en catégories qui seraient ou non expulsables, des vies sont broyées sans état d'âme. Votre bilan, c'est une politique sans efficacité, sans humanité ; surtout, c'est une politique sans honneur. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe EcoS.)

M. Karim Ben Cheikh et M. Benjamin Lucas-Lundy . Exactement !

Mme Sabrina Sebaihi . Votre zèle répressif n'est qu'un écran de fumée. Vous organisez le chaos, vous fabriquez la peur et vous piétinez la dignité simplement pour gonfler vos courbes et flatter vos flancs. Vous êtes l'incarnation du trumpisme à la française. (*Mêmes mouvements.*)

Je n'ai qu'une question à vous poser : combien de temps allez-vous encore fracasser des vies pour faire le lit de votre survie ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. François-Noël Buffet, ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'intérieur . Permettez-moi de mettre un peu de modération dans tout ça.

M. Benjamin Lucas-Lundy . C'est votre genre !

M. François-Noël Buffet, ministre . Vous savez pertinemment quelle est la volonté politique du ministère de l'intérieur et du gouvernement en ce qui concerne les étrangers en situation irrégulière sur le territoire national. L'idée principale est le retour dans le pays d'origine.

Mme Julie Laernoës . Nous parlons de Français ayant la double nationalité !

M. François-Noël Buffet, ministre . C'est la règle ; il faut la faire respecter avec fermeté et détermination. À cette fin, nous discutons des accords de réadmission ; cela fonctionne et les résultats sont plutôt positifs comparativement aux précédents. (*« Nous parlons de Français ! » sur les bancs du groupe EcoS.*)

S'agissant des préfectures, vous n'avez pas tort car il est vrai que pour les personnes qui sont en situation régulière et qui demandent un titre de renouvellement, il y a du retard ; mais il convient de dire la vérité, à savoir que la personne qui fait une demande de renouvellement est protégée et ne peut faire l'objet d'une obligation de quitter le territoire. (*« C'est faux ! » sur les bancs du groupe EcoS.*)

Mme Julie Laernoës . Actualisez vos dossiers, monsieur le ministre !

Mme Sabrina Sebaihi. Ce n'est pas vrai ! Vous mentez !

M. François-Noël Buffet, ministre . Enfin, pour ce qui concerne le cas particulier que vous soulevez,...

Mme Sabrina Sebaihi . Il n'y en a pas qu'un, il y en a plusieurs !

Mme Marie-Charlotte Garin . On vous a donné cinq exemples !

M. François-Noël Buffet, ministreselon mes informations, la police de l'air aux frontières de Roissy a fait un contrôle et la personne en question n'a pas été capable de donner les éléments juridiques permettant de justifier de sa situation. Le tribunal appréciera, puisque je crois qu'une procédure a été engagée. Quoi qu'il en soit, il faut saluer le travail de la PAF (*Mme Marina Ferrari applaudit*), qui fait son travail tous les jours, toutes les heures, pour que les personnes en situation irrégulière retournent dans leur pays. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.*)

Mme Julie Laernoës . Honte à vous !

Données clés

Auteur : [Mme Sabrina Sebaihi](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (4^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 803

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur (M)

Ministère attributaire : Intérieur (M)

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 18 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 juin 2025